



Réunion du Comité Directeur
Du CD 56 Tir à l'arc
Auray
Le mercredi 14 octobre 2020

PRÉSENT

BAZARD Michel, CHARLES Arnaud, CHEVALIER Frédéric, GUICHEN Julien, LAFITEAU Gilles, MONIER Philippe, PERROT Magali, PICOU Muy Keang, SICARD Aymeric

ORDRE DU JOUR

- Composition du bureau
- Siège de l'association
- Commission et référent
- Règlement intérieur
- Site internet
- Stage / Formation
- Suivi matériel (Chronotir, TRAPTA ...)
- Licenciés, point sur les entraîneurs
- Adresse mail CD56
- Questions Diverses

La réunion débute à 20h00

1. COMPOSITION DU BUREAU

Un point est fait sur les responsabilités de chacun au sein du bureau. Le bureau élu lors de la réunion du 26 septembre 2020 est confirmé et le Compte rendu de cette réunion est signé.

2. SIEGE DE L'ASSOCIATION

Sur proposition du Président, il est décidé de déplacer le siège social de l'association conformément à nos statuts. L'adresse du nouveau siège sociale est :

CD56 Tir à l'arc – Chez Julien GUICHEN – 3 place François Mitterrand – 56400 PLUNERET

Conformément à nos statuts, ce changement sera à valider lors de la prochaine assemblée générale.

3. COMMISSION ET RÉFÉRENT

Les commissions définies sont les suivantes :

- Arbitre : Arnaud CHARLES (coordinateur CD56)
- Commission Technique et Sportive : Magali PERROT (référente) Muy Keang PICOU, Philippe MONIER
- Commission parcours (Nature/3D/Campagne) : Gilles LAFITEAU (référent) et Frédéric CHEVALIER
- Référent label : Arnaud CHARLES
- Interlocuteur Club : Michel BAZARD
- Gestion des récompenses : Julien GUICHEN

Rôles des commissions : Les commissions sportives et parcours auront à suivre la préparation des championnats départementaux et à mener des réflexions sur l'offre sportive au sein du département.

Les médailles : Michel présente un tableau récapitulant le nombre de médailles qu'il faudrait avoir si à tous les championnats départementaux l'ensemble des catégories étaient représentées. Cela équivaut à 654 médailles pour une saison et représente un coût d'environ 3400 €.

Une fois le bilan fait des médailles restantes au comité, une réflexion sera menée sur l'achat de nouvelles médailles.

4. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Il est décidé la rédaction d'un règlement intérieur au CD56 tir à l'arc. Michel BAZARD proposera un projet.

5. SITE INTERNET

Actuellement, il existe 2 sites internet pour le CD56 tir à l'arc. Aymeric SICARD et Gilles LAFITEAU sont en charge d'actualiser le site. Et de supprimer un des deux sites.

6. STAGE / FORMATION

Suite à un long débat, le comité directeur décide qu'il faut mener une réflexion sur le type de stage proposé aux licenciés du département et par qui.

Afin de débiter cette réflexion MAGALI CATTEAU sera invitée à la prochaine réunion afin de connaître ses propositions et ces disponibilités.

Concernant l'ETD, le comité directeur s'accorde sur les objectifs suivants :

- Faire progresser les jeunes avec comme objectif de progresser au meilleur niveau régional voir plus
- Avoir des archers venant de tous les clubs du département.

Afin de savoir quelle orientation donner à l'ETD, un sondage sera envoyé à l'ensemble des jeunes archers du département.

Jusqu'à présent, la plupart des stages étaient orientés pour les jeunes, il est décidé de voir ce qui est possible de proposer pour les adultes du département.

7. SUIVI MATÉRIEL (CHRONOTIR, TRAPTA ...)

Actuellement le département possède :

- Des chronotirs
- Un ensemble de tablettes destinées à l'utilisation du logiciel TRAPTA
- Des buttes de tir
- Un ordinateur portable
- Un vidéoprojecteur et un écran
- Une imprimante laser

Les chronotirs

1 jeu est à réparer : 1 batterie est à changer ainsi que des LED

Michel BAZAR indique qu'une précédente réparation avait été confiée à la société SARL R.E.O. à Saint NOLFF.

Les tablettes TRAPTA

Les tablettes sont temporairement stockées chez Aymeric SICARD. Il manque 1 tablette par rapport au listing et 1 est défectueuse.

Afin de proposer au club d'utiliser cet outil lors de leurs concours, une formation sera réalisée. Aymeric SICARD proposera un support.

Les buttes de tir

Actuellement elles sont stockées chez Daniel PUJOLS. Julien GUICHEN se renseigne sur le nombre de cible et leur état.

Autres matériels

L'imprimante est stockée au club d'Auray. L'ordinateur et le vidéoprojecteur sont stockés par Aymeric SICARD. L'écran de projection est stocké par Julien GUICHEN.

8. LICENCIÉS, POINT SUR LES ENTRAINEURS

Au 11 octobre 2020

- 674 licenciés (pour 834 licenciés à la même date l'an passé)
 - Femme : 173 (24%)
 - Homme : 501 (76%)
- Création : 112
- Renouvellement : 562
- Répartition
 - S1 : 92
 - S2 : 196
 - S3 : 152
 - Junior : 34
 - Cadet : 63
 - Minime : 72
 - Benjamin : 50
 - Poussin : 15

Concernant les entraîneurs il y a :

- Entraîneur 2 : 9
- Entraîneur 1 : 30

9. ADRESSE MAIL CD56

Il est décidé de créer des adresses génériques :

- Président : cd56tiralarc@gmail.com
- Secrétaire : secretaire.cd56tiralarc@gmail.com
- Trésorier : tresorier.cd56tiralarc@gmail.com

L'adresse de récupération en cas de perte ou de problème sera l'adresse mail personnelle de Julien GUICHEN.

10. QUESTION DIVERSES

- Aide au championnat de France

Il est décidé que pour l'année 2020 par cause de condition sanitaire particulière, que l'aide du département sera un forfait de 40€ par archer ayant participé au Championnat de France.

- Exercices comptable

Il est défini que l'exercice comptable suivra la saison sportive, c'est-à-dire qu'il débute en septembre et se termine au 31 août de l'année suivante.

- Frais de déplacement du président

Le président sera remboursé selon les frais réels.

- La carte bleu du département

Il est décidé de stopper l'adhésion à la Carte Bleu du CD56.

- Organisation du Comité départemental

Conformément à nos statuts, le comité se réunira au minimum 2 fois par an et le bureau au moins 5 fois par an. Certaines réunions pourront être ouvertes aux clubs du département en fonction des sujets.

- Les tampons du département

Les tampons ne sont plus à jour, ils seront refaits avec le logo du département.

- Calendrier 2020 /2021

Les clubs qui devaient organiser des championnats départementaux sur la saison 2020 et qui n'ont pas pu le faire à cause de la crise sanitaire, sont reconduits pour la saison 2021. S'ils ne souhaitent plus être organisateurs, ils devront se manifester auprès du CD56.

- Concours Salle CD56 individuel et par équipes

Magali fait état des difficultés liées aux contraintes sanitaires dans l'organisation du CD56 Salle mais à une solution de replis avec le club de St Avé support du CD56 par équipe. Le comité directeur se laisse jusqu'à mi-novembre pour prendre une décision concernant l'organisation du concours.

La prochaine réunion est fixée au 24 novembre 2020 à 19H30 à PLOERMEL

La séance est levée à 23h00

Président CD 56
GUICHEN Julien

Secrétaire
Aymeric SICARD